

Ass2

02 MAI 2011

SARL A.D TAXI

**AU CAPITAL DE 1000 EUROS
8 Avenue Du Général De Gaulle
34690 FABREGUES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 18 FEVRIER 2011**

Le : DIX HUIT FEVRIER DEUX MILLE ONZE les associés de la SARL A.D TAXI en formation se sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de la gérance de la société.
- Tous pouvoirs à la gérance pour effectuer les formalités requises et s'engager au nom de la société.

MME CHOUC Aurore propose à l'assemblée de tenir les fonctions de gérante de la société.

Elle effectuera toutes les formalités requises en vue de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés et prendra tous les engagements propres à la société.

RESOLUTION 1

Après avoir délibéré, les associés nomment à l'unanimité :

- MME CHOUC Aurore, née le 03/07/1968 à CAEN (14), demeurant 8 Avenue Du Général De Gaulle 34690 FABREGUES, de nationalité Française,

En tant que gérante de leur société à compter du jour de sa création, et, pour une durée indéterminée.

RESOLUTION 2

A l'unanimité, les associés donnent tous pouvoirs à MME CHOUC Aurore pour effectuer les formalités requises en vue de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés et à prendre tous les engagements utiles à la société.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée après signature du présent procès verbal.

A FABREGUES LE 18 FEVRIER 2011

Les associés :



DN

Ac